

# Tir au pistolet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **126 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Tir au pistolet

Tir donc il y a eu dans une unité sur des cibles tapissées de la photo de femmes en tenue d'Eve. Cela n'a pas manqué d'être stigmatisé au Parlement et au Gouvernement. Quant à l'ATS, ses communiqués de décembre et de janvier sur cette affaire ont suscité quelques gros titres où pointait parfois l'humour: «L'armée, cible des femmes», par exemple, titre faisant allusion à l'OFRA, une organisation féministe qui semble décidée à porter plainte contre le commandant de compagnie.

Il n'est pas de notre propos de défendre la gauloiserie des uns ni de contester l'effarouchement des autres et nous n'en parlerions pas si certains de nos journaux n'avaient pas publié, la semaine passée, une prise de vue de la cible incriminée (ou d'un modèle analogue).

Il est entendu depuis les temps antiques que le nu peut être esthétique. Il est comme acquis de nos jours que l'érotisme n'est pas forcément peccamineux. Enfin, il semble communément admis que la pornographie peut être tolérée, alors que l'obscénité s'attire une large réprobation. Eh bien, ce que l'on nous a montré est de cette dernière catégorie et le mauvais goût de ce qui se voulait vraisemblablement une farce suffit à rendre la chose détestable. Même si l'on peut objecter qu'il s'est trouvé des femmes assez complaisantes pour poser contre bon argent en ces attitudes et que de telles images peuvent être achetées dans presque chaque kiosque ouvert aussi bien aux enfants qu'aux troupiers. Non, ceci n'excuse pas cela, bien qu'il en aille aussi de la dignité de la femme.

Peut-être définira-t-on plus tard notre époque comme celle qui aura perdu la notion de ce qui ne se fait pas, que ce soit dans l'ordre esthétique, à défaut d'ordre moral.

RMS